

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE RECRUTEMENT DE DEUXIEME ANNEE DE LICENCE

DU DOMAINE Lettres et Langues

LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

DU PARCOURS Anglais

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;
Vu l'arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté n°2026-01-08 du 08/01/2026 relatif au calendrier des candidatures en deuxième et troisième année de licence hors droit à la poursuite d'étude pour l'année universitaire 2026-2027.

Vu les propositions de M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR Lettres et langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury de recrutement de la deuxième année

est composé pour l'année universitaire 2026/2027 de :

Civilité	Nom	Prénom	Qualité
Madame	BOUTAULT	Joasha	Responsable du parcours
Monsieur	VIDEAU	Nicolas	Membre de l'équipe pédagogique
Madame	ZOGLAMI	Hanene	Membre de l'équipe pédagogique

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR Lettres et langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 02 Avril 2026

La Présidente de l'université
Virginie LAVAL

Pour la Présidente de
l'Université de Poitiers
et par délégation,
La Vice-Présidente Formation
Lydie ANCELOT